Les promesses de mémoire : retour sur les écrits du 9/11.

Par Béatrice Fraenkel

En septembre 2001, dans la ville de New York encore sous le choc de la destruction des tours du WTC, en proie à la recherche des survivants et au deuil de ses morts, un nombre extraordinaire d'écrits a été produit par les habitants et affiché dans les rues. « Événement-monde qui frappe au cœur de la cité » (Dosse 2010, p. 6), l'attentat s'est doublé d'un véritable événement d'écriture. Nous avons mené une enquête sur place pour documenter et tenter d'appréhender ce phénomène du point de vue d'une anthropologie de l'écriture qui porte sur nos manières d'agir avec l'écrit. Nous nous sommes surtout attachés à rendre compte des pratiques d'écriture et de lecture dans l'espace urbain bouleversé par les attentats et à analyser les effets de la dissémination des écrits dans Manhattan. Rappelons quelques résultats de cette enquête (Fraenkel 2002, 2007a, 2011).

Les « écrits de septembre » se caractérisent tout d'abord par leur ampleur puisque ce sont des millions de messages qui ont été affichés à l'échelle de toute une ville. Ils sont aussi d'une grande diversité : les « *missings* », ou affiches de recherches de disparus, côtoyaient les déclarations les plus générales comme « *God bless America* », les demandes de fournitures pour les secours, l'annonce de services religieux.



Illustration 1 : Affichage de « Missings » à l'hôpital Saint Vincent, New York (2001). Source : Béatrice Fraenkel.



Illustration 2 : Multiplicité des écrits affichés. Avenue A, New York (2001). Source : Béatrice Fraenkel.

La plupart des écrits ont été fabriqués à la hâte, sans soin sur des supports fragiles, les graphies sont souvent brouillonnes (Illustration 3).



Illustration 3 : Fragilité des écrits. Avenue A, New York (2001). Source : Béatrice Fraenkel.

On les trouve placardés à hauteur d'homme, ou bien regroupés en panneaux, en banderoles ou encore assemblés dans des autels où ils se mêlent aux fleurs, aux bougies, à un fouillis inextricable d'objets où voisinent ours en peluche, casque de pompier, drapeaux, images et rubans.

Les énoncés figurant sur la plupart de ces supports sont stéréotypés. Il s'agit de formules comme « *God bless America* » ou les initiales « R.I.P. » (*Rest In Peace*) et « *We will always remember* » sans compter les simples signatures laissées par des millions d'individus ici et là. Plus que le message, c'est le fait même d'écrire qui compte, c'est le geste d'inscrire, geste individuel, mais aussi collectif — car on écrit à plusieurs sur des banderoles, des pancartes, des panneaux. Ce sont des actes d'écriture qui valent aussi par l'affichage, l'installation dans l'espace public de la ville, l'exposition aux yeux de tous de l'écriture de tous.

La fièvre d'écriture qui s'est emparée des New-Yorkais était visible partout, dans les grandes avenues comme dans les rues secondaires, sur les immeubles, dans les parcs, les stations de métro : la ville était parcourue d'un réseau d'écrits, stimulant tout autant la lecture que la prise d'écriture.



Illustration 4 : Réseaux d'écriture dans toute la ville, New York (2001). Source : Béatrice Fraenkel.

Pendant cette phase d'action, les transformations de l'espace s'imposaient à tous : la ville était coupée en deux, le sud de Canal Street étant interdit à la circulation des voitures et des personnes. Les lignes de métro partiellement détruites dans le quartier des tours connaissaient d'importantes perturbations. Face à ces bouleversements de l'unité et de l'identité spatiale de la ville, le semis des écrits pouvait apparaître comme une manifestation des pouvoirs de *pharmakon* reconnus à l'écriture (Detienne 1988, p. 33)[1]. L'affichage massif des écrits dans les rues, l'installation de lieux d'écriture, la mise en place d'autels offrant à la lecture leurs messages répétitifs, tout cet attirail graphique ne recomposait-il pas — à peu de frais et provisoirement — la circulation des idées, des affects, des personnes dans la ville, à échelle humaine ?

Nous souhaitons dans ce texte aborder un aspect des écrits que nous avons jusqu'ici tenu à l'écart, celui de leur ancrage dans une dimension temporelle difficile à qualifier. Lors de notre enquête, nous nous sommes régulièrement interrogés sur la nature du temps que nous vivions, dans cette phase que certains sociologues des catastrophes nomment celle de l'action (Clavandier 2004). Faisant suite au moment de la destruction, c'est le temps où les secours s'organisent, où l'on cherche à retrouver les disparus, où les premières listes des morts sont dressées. Bien que le choc de l'écroulement des tours soit passé, son retentissement perdurait. La période du deuil et des cérémonies n'était pas

encore arrivée, les appuis élémentaires de la commémoration comme la capacité à nommer les défunts manquaient (Broqua 2006, p. 254).

Comment appréhender le type de temporalité qui régnait alors à Manhattan ? Les qualités de ce présent dominé à la fois par un sentiment d'atemporalité — les routines étant interrompues, les plannings devenus incertains — et par la conviction de vivre un moment historique, mémorable, mais incompréhensible. Car si les médias construisaient les attentats comme un « méga-événement » ouvrant sur une crise majeure, unique, sans précédent, le récit de la catastrophe n'était pas encore fixé, ses mécanismes demeuraient méconnus, sa logique inexplicable.

Parmi les écrits affichés, quelques références à l'histoire américaine suggéraient malgré tout une première interprétation de la situation : il s'agissait d'un état de guerre, les ennemis avaient frappé New York, laissant des milliers de victimes dans la zone dévastée de Ground Zero. L'affichage d'hymnes patriotiques, de poèmes militaires comme l'Old Glory rappelaient les noms des grandes batailles : Vally Forge, Gettysburg, Shiloh et Appomatox, mais aussi les tranchées de France, la forêt d'Argonne, Rome et les plages de Normandie, Guam, Okinawa, Saïgon et le Vietnam. Implicitement, le 11 septembre prenait place dans l'histoire militaire du pays.

Si le présent demeurait énigmatique et le passé cantonné à des allusions très générales, l'analyse des écrits a montré l'importance inattendue des messages pointant vers l'avenir. Reprises par des millions de scripteurs, des phrases types imposaient la présence réitérée de la marque du futur « *will* » : « *We will*… », « You *will*… ». Innombrables furent les énoncés construits sur ce schéma. Leur point commun le plus significatif était d'être des promesses et mieux encore, des promesses portant sur la mémoire future de la catastrophe. « *You will not be forgotten* », « *We will always remember you* » : ce sont ces types de messages, *a priori* banals, que nous allons examiner de près. Nous faisons l'hypothèse qu'envisagés d'un point de vue pragmatique, ils ouvrent des perspectives d'interprétation inédites de la situation créée par les attentats et apportent du nouveau sur l'usage de l'écrit dans de tels contextes. Enfin, à un niveau plus spéculatif, nous nous proposons d'expliciter les enjeux particuliers qui entourent

la référence à la mémoire.

Les promesses de mémoire comme énoncés.

La promesse appartient à la catégorie des actes de langage théorisés par John Langshaw Austin. Ces énoncés possèdent la caractéristique qu'en les disant nous accomplissons un acte. Rappelons les exemples canoniques donnés par Austin : a) « Oui [je le veux] (c'est-à-dire je prends cette femme comme épouse légitime) », ce « oui » étant prononcé au cours de la cérémonie du mariage ; b) « Je baptise ce bateau le *Queen Elizabeth* », comme on dit lorsque l'on brise une bouteille contre la coque ; c) « Je donne et lègue ma montre à mon frère », comme on peut lire dans un testament ; d) « Je vous parie six pence qu'il pleuvra demain ».

Les actions effectuées sont celles a) de se marier, b) de baptiser un bateau, c) de léguer, d) de parier.

Ces phrases sont dites *performatives* : « Ce nom dérive, bien sûr, du verbe [anglais] *perform*, verbe qu'on emploie d'ordinaire avec le substantif "action" : il indique que produire l'énonciation est exécuter une action » (Austin 1991, p. 41-42).

Les promesses forment l'une des cinq grandes classes de performatifs listées par Austin[2] : « la classe des promissifs est caractérisée par le fait que l'on promet, ou que l'on prend en charge quelque chose. Ces énonciations nous *engagent* à une action… » (*ibid.*, p. 154).

Sans prétendre à une quelconque exhaustivité[3], examinons quelques exemples significatifs des promesses de mémoire affichées dans la ville de New York[4] :

– « *We will never forget*. »

– « *Always remember WTC .01/ we must remember all who were lost & will not be forgotten/you will all be loved and remembered.* »

– « *We will never 4 get you*. »

– « *Remembered forever. Forgotten never. At least peace is possible were you are*. »

– « *In memory sept 11 : remember for ever forgotten never at least peace is possible where you are*. »

– « *You will not be forgotten*. »

– « *You will not be forgotten. Ours thoughts and prayers are with you always. You are for ever in our hearts*. »

– « *Strenght trough remembrance and they will live for ever*. »

– « *Lost but not forgoten ; we will never forgotten but live and love again.* »

D'un point de vue linguistique, les énoncés sont construits à partir d'un stock restreint d'unités : *to forget*, *to remember*, *we*, *you*, *never*, *always*, *for ever*. Il s'agit de formules répétitives[5] qui présentent d'infimes variations et qui appartiennent toutes à la classe des promissifs[6].

Pour analyser les promesses en tant qu'actes de langage, nous suivrons la procédure proposée par Austin qui consiste à répondre à quelques questions : qui promet ? Et quoi exactement ? À qui ? Comment ?

Qui promet ?

L'une des caractéristiques importantes des promesses du 9/11 est l'emploi de la première personne du pluriel et non du singulier : c'est un « *We* », un « nous » qui parle et non un « je », un « *I* ». Or les cinq exemples typiques donnés par Austin sont tous énoncés par un « Je » qui désigne une personne et une seule. La difficulté est réelle, car utiliser un « nous » pour promettre risque de rendre la promesse caduque : on ne sait pas véritablement qui accomplit l'acte, qui s'engage. Pourtant les énoncés portent tous la marque d'un sujet individuel : ils sont écrits à la main et signés. Ce sont deux unités opposées qui prennent en charge l'énonciation : un « nous » et une signature personnelle, soit la première personne du *pluriel* et un signe *singulier*, individualisant qu'est la signature. Il semble donc que le scripteur s'engage à la fois comme individu et comme

membre d'un collectif. Plusieurs questions restent en suspens : quel est ce collectif ? Comment deux formes de première personne peuvent-elles coexister et surtout une promesse peut-elle être faite par ces deux instances simultanément ?

À qui s'adressent les promesses ?

Sur ce point aussi, les relevés font apparaître des difficultés. Le fait de promettre à des morts est en soi un cas de figure « difficile et marginal » (Austin 1991, p. 62). Comme le note Austin,

il est évident en effet que pour avoir promis, il faut normalement : A) que j'aie été entendu par quelqu'un, peut-être par celui à qui s'adressait la promesse ; B) que celui-ci ait compris que je promettais. Si l'une ou l'autre de ces conditions n'est pas remplie, des doutes surgiront sur le point de savoir si j'ai vraiment promis ; et que l'on pourrait soutenir que mon acte ne fut qu'une tentative, ou qu'il fut nul et non avenu. (ibid., p. 55)

Par ailleurs, si de nombreux énoncés sont adressés à un « *You* », il n'en reste pas moins que ce « *You* » demeure imprécis. Tantôt nous pouvons comprendre qu'il s'agit des sauveteurs morts en mission — c'est le cas notamment des promesses de mémoire inscrites sur les registres mis à la disposition du public dans les casernes de pompiers. Le lieu permet alors de spécifier les destinataires des promesses.



Illustration 5 : Panneau de remerciement devant une caserne de pompiers, New York (2001). Source : Béatrice Fraenkel.

Mais dans de nombreux cas, les promesses s'adressent à un « *You* » indéfini qui semble intégrer tous les morts du 9/11.

Enfin des promesses non adressées sont attestées, comme « *We will never forget* ». Un tel énoncé, bien qu'il soit une promesse de mémoire, peut être interprété d'une tout autre façon que les promesses adressées aux morts. Rien n'empêche de penser qu'il puisse être adressé aux responsables des attentats. La promesse « Nous n'oublierons jamais » devient alors une forme de menace.

Ces constats donnent à voir des adressataires morts qui sont non seulement variés, mais aussi incompatibles : adressataires spécifiques (les sauveteurs) et adressataires génériques (les morts du 9/11), adressataires explicites (les victimes que l'on pleure) et adressataires implicites (les ennemis que l'on menace). Ces différences interrogent les relations entre les adressataires : les promesses visent-elles, selon le cas, l'un ou l'autre de ces groupes, ou les englobent-elles tous de manière plus ou moins directe ? Enfin, ces promesses, affichées dans les rues, sont faites devant un public : quelle est la place des témoins pris à partie, c'est-à-dire de tous les passants qui circulent pendant ces semaines de septembre dans Manhattan ?

Qu'est-ce qui est promis ? À quoi s'engage-t-on ?

Sur ce point, les énoncés sont également problématiques : les promesses portent sur le refus d'oublier, sur le projet de se souvenir, sur une mémoire à venir. Mais rien n'est véritablement précisé, ni les formes que prendra la mémoire ni l'échéance que l'on s'engage à tenir. L'acte de promesse anticipe un futur vague, comme si le mouvement même d'anticipation inhérent à toute promesse suffisait et constituait l'enjeu principal de l'énoncé.

Le flou du contenu de la promesse ne serait pas dérangeant — après tout, de nombreuses promesses ressemblent à des déclarations d'intention — si, dans le cas des promesses de mémoire, l'objet promis n'était déjà en lui-même fort

abstrait. Il conviendrait d'en préciser la nature : de quelle mémoire s'agit-il ? Comment comprendre un engagement portant sur un futur qui concerne en fait la mémoire d'un événement qui vient d'arriver ? Car ce qui est en cause dans ces promesses de mémoire, ce n'est pas seulement un engagement pris *dans* le temps — ce qui est la caractéristique de toute promesse —, c'est aussi un engagement pris *sur* le temps, au sujet du temps, de son devenir en tant que mémoire.

Quelles sont les modalités de la promesse ? Celle-ci est-elle tenable ?

L'usage d'adjectifs tels que « *never* », « *always* », « *forever* » laisse entrevoir que l'on s'engage dans un temps sans limites et par conséquent que l'engagement dépasse le cadre d'une existence individuelle. Non seulement nous ignorons à quelle date la promesse prendra effet, mais encore nous pouvons craindre qu'elle ne soit pas tenable puisque la dimension temporelle qu'elle vise est sans fin. Une mémoire sans fin est-elle possible ?

Un premier bilan s'impose : les difficultés soulevées par les promesses de mémoire n'épargnent aucun aspect de l'acte de langage. La fragilité des énoncés est patente : énonciateur indéterminé, adressateurs morts, objet promis flou, échéance des promesses à la fois imprécise et intenable. S'agit-il alors de *fausses* promesses, de promesses folles, ou encore faites de mauvaise foi ? La gravité des circonstances dans lesquelles elles ont été faites interdit de le penser.

Nous devons donc les analyser au-delà de leur contenu linguistique — syntaxique, lexical et sémantique — et énonciatif. Pour sortir des multiples apories auxquelles nous sommes confrontés, il nous faut donner aux actes de langage leur pleine dimension situationnelle. Pour ce faire, nous procéderons en deux temps : tout d'abord en donnant toute son importance à la dimension écrite des promesses. Nous ferons l'hypothèse que c'est en tant qu'actes écrits exploitant les ressources spécifiques de l'écriture que ces promesses prennent sens. Dans un deuxième temps, nous tirerons les conséquences du fait que ces promesses problématiques, en inscrivant le futur du passé au cœur du présent

déploient une performativité à plusieurs niveaux et configurent ainsi une situation inédite.

Les promesses de mémoire comme acte d'écriture et action collective.

Un grand nombre des bizarreries que nous avons relevées concernant les promesses de mémoire sont liées au fait qu'elles ne sont pas seulement des actes de langage, mais aussi des actes d'écriture. Or, l'analyse de l'acte de promettre proposée par Austin — comme l'ensemble des actes de langage qu'il traite — s'appuie sur des exemples et des scènes de promesses orales. Si bien que les normes qui, selon Austin, commandent les actes de langage, et donc les promesses, ignorent les ressources spécifiques de l'acte de promettre par écrit (Fraenkel 2007b). Nous ferons l'hypothèse que les difficultés que nous avons rencontrées lors de l'analyse des énoncés peuvent être en partie réévaluées positivement et apparaître comme des conditions de « félicité », pour reprendre un terme convenu, des promesses de mémoire du 9/11.

Un premier constat s'impose : en choisissant de promettre par écrit, les scripteurs s'appuient sur des conventions bien connues. Le fait de promettre en écrivant une formule suivie d'une signature autographe est un acte standardisé qui renvoie au formalisme des actes juridiques. Dans les rues de Manhattan, les scripteurs se comportent comme dans l'officine d'un notaire : chaque personne révèle son identité en faisant apparaître son nom propre, fait acte de présence en signant et confère au support d'écriture utilisé — ici une banderole ou un panneau — une certaine validité. La promesse de mémoire revêt alors une forme solennelle qui mobilise les savoir-faire de sujets juridiques. L'acte écrit de promesses est plus qu'une inscription sur un mur, c'est un acte d'engagement solennel.

Nous avons vu combien la question « qui promet ? » ne se laissait pas facilement résoudre. Le jeu entre le « *We* » des énoncés et la signature individuelle pouvait être source de confusion, mais ramenés à leur réalisation graphique, les énoncés écrits sur les panneaux, banderoles, registres rendent visibles une sorte de marqueterie d'écritures et de signatures, qui a la

particularité de pouvoir être vue comme l'œuvre d'un collectif et comme l'agrégat de plusieurs signes individuels.



Illustration 6 : Légende. Source : Grand panneau à la mémoire des morts du 9/11, New York (2001). Source : Béatrice Fraenkel.



Illustration 7 : Grand panneau à écrire mis à la disposition des passants, New York (2001). Source : Béatrice

Fraenkel.

Il en va ici comme de nombreuses formes d'écriture collectives typiques, celle des pétitions, par exemple.

Quel statut attribuer à ce collectif de signataires liés par un objectif commun : ne pas oublier les morts ? Indépendants de toute organisation, de tout mouvement militant, ces collectifs ne défendent pas une cause, ne revendiquent pas de droits. Ils se construisent au gré des occasions, des déambulations dans les rues, autour d'un support qui se présente. Ces collectifs ne mobilisent pas des réseaux d'activistes et de sympathisants, ils échappent aux cas de figure majoritairement étudiés par les sociologues de l'engagement (Cefaï 2001). Ils relèvent d'un régime d'action encore peu analysé : celui des situations de catastrophe.

À qui promet-on ?

Les promesses écrites signées, collectives, solennelles sont aussi des promesses affichées qui assurent la publicité des actes : les passants en sont les témoins et en deviennent souvent les auteurs, car tout incite à écrire avec les autres, à ajouter sa promesse à celle des autres, sa signature au document.

Ce constat nous amène à compléter le tableau des adressataires. Au-delà des morts qui sont les adressataires principaux des promesses de mémoire, l'affichage des écrits dans les rues de Manhattan fait des passants les adressataires secondaires des promesses. Ils en deviennent les témoins et en quelque sorte les garants. Les passants sont informés qu'un engagement collectif solennel est pris, aux yeux de tous et accessible à tous.

Enfin, les promesses de mémoire doivent être situées au sein de nombreuses actions d'écriture qui elles-mêmes s'insèrent dans de multiples activités : chanter ensemble, allumer des bougies, parler des événements avec les autres, lire les écrits affichés, se recueillir, déambuler et bien d'autres occupations minuscules qui caractérisaient une vie publique démantelée sans être pour autant anarchique. L'agir ensemble prend une signification nouvelle dans le contexte de la catastrophe dominé par un tragique sentiment d'impuissance.

Si nous n'étions liés par des promesses, nous serions incapables de conserver nos identités ; nous serions condamnés à errer sans force et sans but, chacun dans les ténèbres de son cœur solitaire, pris dans les équivoques et les contradictions de ce cœur — dans les ténèbres que rien ne peut dissiper, sinon la lumière que répand sur le domaine public la présence des autres, qui confirment l'identité de l'homme qui promet et de l'homme qui accomplit. (Arendt 1994, p. 303)

La dimension anthropologique de l'acte de promettre mise en évidence par Hannah Arendt habite sans conteste les actes de langage et d'écriture des promesses de mémoire du 11 septembre. Mais il y a plus. Le caractère apparemment convenu de tels engagements ne doit pas nous empêcher de reconnaître leur pouvoir *reconstituant* : l'acte d'écriture rappelle la capacité d'engagement des sujets juridiques, qui sont aussi des sujets politiques inscrits dans des institutions garantes des traités et des contrats. Les promesses collectives, écrites et signées, répondent implicitement au bouleversement et à la confusion des temps. Elles tentent de construire « certains îlots de prévisibilité » (*ibid.*, p. 311) en esquissant les contours de la mémoire à venir d'un présent devenu soudain imprévisible.

La mémoire promise aux morts du 9/11.

Nous avons déjà pris acte de la particularité de la promesse de mémoire : pour tout individu, une promesse est un pari, voire un défi, adressé au temps, car en promettant, je m'engage aujourd'hui à accomplir plus tard une action malgré les changements qui vont me transformer. Mais dans le cas que nous traitons, la promesse est aussi un engagement pris *au sujet* de la mémoire. En promettant de se souvenir des morts du 11 septembre, nous anticipons ce que sera notre mémoire dans l'avenir. Il y a donc deux engagements temporels distincts : l'un général — celui de ne pas oublier sa promesse —, l'autre particulier — celui de se souvenir des morts.

Comment se souvenir des morts du 11 septembre ? Quelle mémoire convient-il de solliciter ?

Les distinctions établies par Maurice Halbwachs entre mémoire individuelle, mémoire collective et mémoire historique offrent un premier cadre de réflexion. La mémoire individuelle suppose des souvenirs communs, des expériences partagées avec les morts. Si, pour Halbwachs, toute remémoration individuelle suppose d'être activée, stimulée par un groupe — familial, amical, professionnel — (Halbwachs 2006, p. 51), elle n'en reste pas moins personnelle et ne se confond pas avec celle des autres. Dans le cas du 11 septembre, les promesses de mémoire s'adressent à un groupe abstrait de victimes. Les passants qui s'engagent à se souvenir d'eux ne les connaissaient pas et n'appartenaient pas, sauf rares exceptions, aux mêmes collectifs. La mémoire visée n'est donc ni personnelle ni collective. Correspond-elle à ce que Maurice Halbwachs entend par « mémoire historique », parfois nommée « mémoire nationale » ?

Nous avons vu que les promesses de mémoire convoquaient des modèles juridiques revêtant les écrits d'une certaine solennité. Nous avons également noté que l'engagement individuel à se souvenir des morts était adossé à un acte de signature, et que la participation d'un grand nombre de signataires était recherchée comme si la nécessité de faire nombre s'imposait tacitement. Cette double modalisation de l'action de promettre, solennisée et massifiée, semble indiquer que la promesse réfère à une mémoire particulière, une sorte de mémoire renforcée qualitativement et quantitativement qui combinerait mémoire personnelle et mémoire collective. Nous avons également remarqué que la promesse de mémoire visait un temps infini et indéfini : il s'agit de se souvenir pour toujours, de n'oublier jamais. Cette dimension temporelle dépasse la mémoire des individus et des collectifs auxquels ils appartiennent ; elle suppose d'être transmise de génération en génération, de siècle en siècle, elle ne peut être prise en charge que par des institutions pérennes.

« Il y a des événements nationaux, écrit Halbwachs, qui modifient en même temps toutes les existences. Ils sont rares. Néanmoins ils donnent à tous les hommes d'un pays quelques repères dans le temps » (*ibid.*, p. 128). La mémoire promise en septembre 2001 nous semble correspondre à ce cas. S'appuyant sur le caractère exceptionnel des événements qu'ils viennent de traverser ensemble, les signataires revendiquent le recours à une mémoire elle-même exceptionnelle

pour les morts du 11 septembre, une mémoire historique.

Vagues et consensuelles, les promesses, on l'a noté, ne précisent jamais les formes que prendra la mémoire et n'assignent aucune échéance à sa mise en œuvre. Ce faisant, elles s'accordent parfaitement aux modalités de la mémoire nationale qui s'appuie sur un *ars memoriae* (Yates 1982), échappant aux souvenirs et aux volontés individuelles. Elle requiert des procédures spécifiques, l'organisation à court terme de cérémonies ritualisées, puis le déploiement d'une dramaturgie réservée au rappel solennel et répétitif de souvenirs formant la trame « résumée et schématique » de la mémoire historique.

Bien que la mémoire historique paraisse correspondre sur de nombreux points à la mémoire promise aux morts en septembre 2001 à Manhattan, il nous reste à la soumettre à une dernière épreuve. Nous n'avons pas encore intégré à l'analyse une dimension majeure de ces promesses, celle des émotions : la mémoire historique exclut-elle, à la différence des deux autres, tout sentiment vis-à-vis des morts ? Le fait qu'elle soit organisée, réfléchie (Ricœur 2000), la condamne-t-elle à n'être qu'une digne épitaphe parée des pompes funèbres de la nation[7] ? Quelle place donner alors au désarroi qui a guidé la main des milliers de signataires ?

Halbwachs accorde à l'histoire contemporaine une place particulière, dans la mesure où elle forme le cadre de nos vies et traverse notre mémoire individuelle. La mémoire historique qui est visée par nos promesses, loin d'être indifférente au vécu des témoins du 11 septembre, est issue de puissantes émotions. Certes, elle se présente comme une volonté de dépasser la dimension individuelle de l'événement, de l'intégrer aux cadres collectifs de la mémoire nationale. Mais il y a, dans les promesses écrites de mémoire, une sortie de soi qui s'accorde, sans jamais la renier, à la violence des émotions partagées qui s'exprimait dans les rues de New York. Rappelons qu'en sillonnant les rues de Manhattan pendant notre enquête, la peine, la tristesse était palpable et contagieuse (Fraenkel 2007a). Il était fréquent de voir des personnes fondre en larmes, d'autres prodiguer des gestes de réconfort à leurs voisins. La douleur qui affectait les New-Yorkais, le sentiment de perte suscité par la disparition de milliers de citoyens pourtant inconnus, a contribué, selon nous, à donner forme

aux promesses.

Nous ferons l'hypothèse que cette douleur témoigne d'un sentiment particulier d'attachement aux disparus, attachement indépendant d'une mémoire personnelle. Nous tournant de nouveau vers Hannah Arendt, nous ferons nôtre la notion de *philia politika*, notion qu'elle emprunte à Aristote et reprend dans un texte très éclairant pour notre propos « De l'humanité dans de "sombres temps" » (2012). Prenant acte du fait qu'il est « difficile de comprendre l'importance politique de l'amitié » parce que celle-ci est devenue un « phénomène de l'intimité » (*ibid.*, p. 34), Arendt rappelle que, pour Aristote, « l'amitié c'est le choix réfléchi de vivre ensemble » (Aristote 1993, p. 237) : elle est à la base du dialogue et des débats avec ceux qui vivent dans une même cité et partagent le projet d'y mener une vie heureuse.

La notion de *philia politika* ouvre un champ sémantique qui, tout en renvoyant à des formes d'organisations politiques disparues, participe d'un héritage philosophique souvent activé lorsque nous débattons des formes de la démocratie. Nous suivrons Arendt dans son effort d'actualisation et suggérerons que la *philia politika* peut s'appliquer à notre terrain. Bien qu'ils n'appartiennent pas aux cercles de leurs proches, les auteurs des promesses sont attachés aux disparus en tant que concitoyens partageant un même espace politique, ici un même espace urbain. Les attentats, en détruisant les tours de la ville et en tuant des milliers d'habitants, ont activé les liens d'une amitié ancrée tout autant dans la citadinité que dans l'urbanité (Lévy et Lussault 2003). Un grand nombre de faire-part publiés dans le *New York Times* ne s'adressent-ils pas au « peuple de New York » considéré comme un collectif en deuil ?

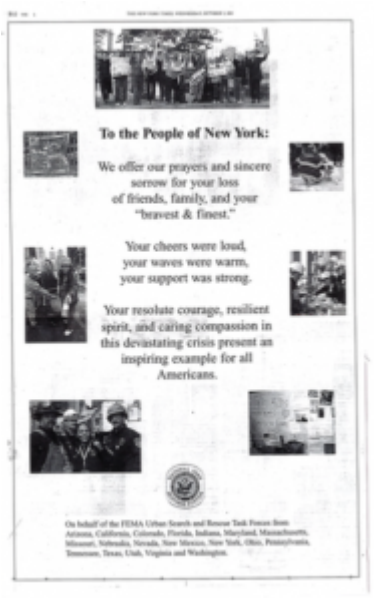


Illustration 8 : Message de soutien adressé au « Peuple de New York », New York Times, 3 octobre 2001. Source : Béatrice Fraenkel.

Pour clore notre tentative de spécification de la mémoire promise aux morts — la mémoire visée est une mémoire historique ancrée sur une mémoire personnelle de l'événement et soutenue par l'amitié politique qui lie morts et vivants —, revenons aux fondements de l'acte de promettre. Il est traditionnel d'envisager la fragilité des promesses en insistant sur la « faiblesse fondamentale des hommes qui ne peuvent jamais garantir aujourd'hui ce qu'ils seront demain » (Arendt 1994, p. 310). Chacun s'oblige à respecter le principe de tenir sa parole dans la mesure où il fonde la possibilité d'une vie sociale centrée sur l'institution du langage.

En nous intéressant aux engagements pris collectivement, ce sont d'autres relations entre identité et promesse qui apparaissent. Elles renferment également leur contradiction, qui est l'inverse de celle de la promesse individuelle. Les individus qui s'associent dans un acte de promesse collective font un pari sur le temps sensiblement différent de celui qui promet à titre

individuel : ils prévoient de rester les mêmes ensemble, de partager dans le futur l'accord qui les a soudés au point de s'unir dans une même volonté. Ce n'est plus l'individu qui est en jeu dans cette promesse, mais bien la cité et son futur, la cité et sa mémoire à venir, distribuée entre tous.

Aspects perlocutoires des promesses de mémoire.

Maintenant que les événements du 11 septembre 2001 s'éloignent, on est tenté d'évaluer la force perlocutoire des promesses de mémoire que nous avons analysées. Dans quelle mesure ont-elles été tenues ? Plusieurs programmes peuvent être portés à leur crédit : militaire, architectural, muséographique et mémorial.

Force est de constater que la menace de vengeance, impliquée de façon allusive dans certains énoncés (« *we will never forget* ») et qui nous semblait marginale, s'est accomplie. Une guerre a eu lieu, la traque d'Oussama Ben Laden, considéré comme responsable de l'attentat, a abouti à son exécution.

L'élévation des attentats du 11 septembre au rang des événements constituant la mémoire nationale s'est imposée. Un mémorial a pris place sur le site du *World Trade Center*, deux bassins remplis d'eau marquent l'emplacement des tours. Voisin, le *National September 11 Museum* a été achevé en mai 2014. La page Wikipédia dédiée au musée nous informe que 23 000 images, 10 300 artefacts, 2000 récits racontant la vie des morts et plus de 500 heures de vidéo sont exposés. Reste à savoir comment la remémoration des morts dessine à son tour les contours de la mémoire nationale et oriente la saisie du futur.

Résumé

L'analyse porte sur des promesses de mémoire recueillies à New York après le 9/11 (par exemple, « We will never forget you », « We will always remember »). Une première approche des énoncés comme actes de langage (Austin) fait apparaître de nombreuses difficultés concernant la « félicité » de tels actes, mais si l'on prend appui sur la matérialité écrite des actes (affichage, autographie,

signature, etc.) et la situation dans laquelle ceux-ci sont produits, les difficultés peuvent apparaître comme des ressources énonciatives adaptées à la situation de catastrophe. Collectives, solennelles et publiques, les promesses de mémoire visent une mémoire historique (Halbwachs) soutenue par un puissant sentiment évoqué par Hannah Arendt qui la reprend d'Aristote, la « philia politika ».

Notes

[1] Souvent considérée comme un remède (« *pharmakon* » en grec) à la fragilité de la mémoire, l'écriture peut aussi être utilisée, selon Marcel Detienne, pour tenter de guérir la Cité en crise. En guise de *pharmakon* face aux épidémies et aux désordres politiques, les lois gravées sur des stèles sont placées au centre de l'espace public. « Choix volontaire, assurément, et qu'il faut replacer dans la série de solutions possibles quand il y a crise et que la Cité est malade d'elle-même. » (Detienne 1988, p. 33)

[2] Austin (1991, p. 153) distingue les véridictifs, les exercitifs, les promissifs, les comportatifs, les expositifs.

[3] Les exemples que nous proposons sont issus d'un relevé systématique de nos données. Nous avons privilégié des énoncés quantitativement significatifs.

[4] Nous avons reproduit l'orthographe original des énoncés.

[5] Sur la formule, voir Alice Krieg-Planque, *La notion de « formule » en analyse de discours. Cadre théorique et méthodologique* (2009).

[6] Rappelons que l'emploi de l'expression « je promets…» n'est pas nécessaire pour qu'un énoncé soit une promesse (Austin 1991, p. 83).

[7] « Des noms propres, des dates, des formules qui résument une longue suite de détails, quelque fois une anecdote ou une citation : c'est l'épitaphe des événements d'autrefois, aussi courte, générale et pauvre de sens que la plupart des inscriptions que l'on lit sur les tombeaux. C'est que l'histoire, en effet, ressemble à un cimetière où l'espace est mesuré, et où il faut, à chaque instant, trouver de la place pour de nouvelles tombes. » (Halbwachs 2006, p. 100)

Bibliographie

Aristote. 1993. *Les politiques*, III, 9, 13. Paris : GF-Flammarion.

Austin, John Langshaw. 1991. *Quand dire, c'est faire*. Paris : Seuil, coll. « Points Essais ».

Arendt, Hannah. 2012. *Vies politiques*. Paris : Gallimard.

—. 1994. *Condition de l'homme moderne*. Paris : Agora-Pocket.

Broqua, Christophe. 2006. *Agir pour ne pas mourir ! Act up, les homosexuels et le sida*. Paris : Éditions de Sciences Po.

Cefaï, Daniel et Danny Trom (dirs.). 2001. *Les formes de l'action collective. Mobilisations dans les arènes publiques*. Paris : Éditions de l'EHESS.

Clavandier, Gaëlle. 2004. *La mort collective. Pour une sociologie des catastrophes*. Paris : CNRS.

Dosse, François. 2010. *Le retour de l'événement.* Paris : PUF.

Detienne, Marcel.1998. « L'espace de la publicité : ses opérateurs intellectuels dans la cité » in Detienne, Marcel. 1988. *Les savoirs de l'écrit en Grèce ancienne*, p. 29-81. Lille : Presses universitaires de Lille.

Fraenkel, Béatrice. 2002. *Les écrits de septembre. New York 2001*. Paris : Textuel.

—. 2007a. « Les écritures de la catastrophe » in *La lettre et l'image. Nouvelles Approches. Textuel*, n° 47 : p. 27-41.

—. 2007b. « Actes écrits, Actes oraux. La performativité à l'épreuve de l'écriture » *Études de communication*, n° 29 : p. 69-93.

—. 2011. « Street Shrines and the Writing of Disaster : 9/11, New York , 2001 », in Jan Margry, Peter et Cristina Sanchez-Carretero (dirs.). *Grassroots*

Memorials. The Politics of Memorializing Traumatic Death, p. 208-243. New York/Oxford : Berghahn Books.

Halbwachs, Maurice. 1997. *La mémoire collective*. Paris : Albin Michel.

Lévy, Jacques et Michel Lussault (dirs.). 2003. *Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés*. Paris : Belin.

Ricœur, Paul. 2000. *La mémoire, l'histoire, l'oubli*. Paris : Seuil, coll. « Points Essais ».

Yates, Frances A. 1982. *L'art de la mémoire*. Paris : Gallimard.